



## Retrouvez les pôles culturels régionaux aux BIS de Nantes<sup>1</sup>

### Contexte :

Dans un monde où les inégalités se creusent et où l'isolement alimente peurs et repli sur soi, les pratiques culturelles et artistiques demeurent l'un des derniers espaces d'expression libre, de partage et de construction collective. Elles sont aussi un puissant levier d'attractivité pour les territoires, générant des dynamiques économiques et sociales essentielles. Pourtant, aujourd'hui, les forces qui les soutiennent vacillent.

### Qui sommes-nous :

Nous, six pôles culturels des Pays de la Loire, fédérons les acteurs des arts visuels, du cinéma et de l'audiovisuel, du livre, des musiques, du patrimoine et du spectacle vivant. Nos structures associatives, regroupant plus de 1200 adhérents, ancrées dans leurs territoires, œuvrent pour l'intérêt général en garantissant l'accès pour tous à la culture, la diversité des expressions et la vitalité des créations locales. Elles sont aujourd'hui fragilisées par la disparition progressive des financements publics qui leur permettent de mener à bien leurs missions.

Les pôles régionaux de coopération culturelle se sont vus appliquer une coupe de 50% de leurs subventions régionales en 2025, et un arrêt total du soutien en 2026.

Les conséquences immédiates sont :

- sur 24 emplois en 2024, 13 ont été supprimés en 2025 et 6 autres sont menacés à très court terme, et d'autres risquent de suivre.
- chaque pôle a adapté son organisation ce qui est synonyme de perte/baisse d'activité pour de nombreux·ses artistes-auteur·ices, intervenant·es, prestataires, modérateur·ices et autres structures contribuant à la mise en oeuvre de leurs actions
- un risque réel de perte d'outils, de ressources capitalisées et de compétences au service des acteurs culturels du territoire.

Malgré cette très forte fragilisation, nous maintenons un dialogue constructif avec les élus de différentes collectivités et les représentants de l'État pour trouver des solutions durables. Les pôles culturels imaginent les nouveaux modèles, dans une dynamique de coopération renforcée, en « interpôles », pour continuer leurs activités essentielles à la bonne santé de notre société. L'enjeu est de préserver un maillage culturel riche et structuré, garant d'un accès équitable à la culture pour tous.

Nous restons très inquiets, d'autant que la pluralité des co-financeurs est une nécessité pour maintenir le soutien financier de l'État. La pérennité de nos structures et notre capacité à poursuivre nos missions au service des acteurs locaux sont en jeu.

### Nous proposons des missions structurantes et professionnalisantes

Au sein des pôles régionaux de coopération culturelle, quels que soient leurs statuts ou leurs activités, des acteur·ices culturel·les se rencontrent, s'organisent et mettent en œuvre des actions pour faire face aux enjeux auxquels ils et elles sont confronté·es :

- acquérir une meilleure connaissance de leur secteur,
- se structurer professionnellement,
- développer un modèle économique vertueux engendrant de l'emploi de proximité,
- renforcer leurs impacts positifs sur la société et sur les territoires,
- comprendre les questions de transition.

<sup>1</sup> 21 et 22 janvier 2026 à la Cité des Congrès de Nantes

Nous voulons maintenir les logiques de coopération entre acteur·ices culturel·les car les espaces de mise en synergie, de partage de réflexions, de montée en compétence que nous créons permettent d'élaborer des outils communs et de renforcer les solidarités. Nous rassemblons le plus largement possible les initiatives dans chaque filière sans exclusion d'aucune esthétique ni de modèle économique. Nous coopérons au-delà des frontières sectorielles ou régionales, ou pour s'ouvrir et collaborer avec les champs de l'économie, du social, de l'éducation et de la recherche.

Nous réalisons :

- le pilotage et l'organisation d'événements, de rencontres professionnelles,
- l'animation de groupes de travail sur des problématiques transversales,
- l'accompagnement, l'information et le conseil : dispositif TRAJET,
- la réalisation d'enquêtes et d'études,
- la publication de ressources et la veille sur l'actualité des secteurs.

### **Aujourd'hui, les pôles culturels et leurs adhérent·es sont menacé·es.**

Le désengagement financier de la Région des Pays de la Loire a mis en péril ce précieux écosystème. Ces choix, pris sans concertation, menacent non seulement les pôles culturels eux-mêmes, mais aussi l'ensemble des acteurs et actrices des filières qu'ils accompagnent au quotidien. Depuis l'annonce brutale de novembre 2024, d'autres collectivités territoriales et l'État ont, eux aussi, réduit les budgets alloués à la culture. En bout de chaîne, c'est l'accès des citoyens à la culture qui se trouve compromis. Moins de soutien, c'est moins de lieux de rencontre, moins de créations, moins d'opportunités pour les artistes et les structures qui entretiennent le dynamisme économique et social de notre territoire. Une étude menée par les 6 pôles culturels régionaux fait apparaître que près de 2 500 emplois sont menacés suite à une diminution ou à un arrêt des financements publics dès 2025 en Pays de la Loire, soit 36,5% des emplois des 736 structures interrogées. La moitié des structures interrogées envisagent le gel des recrutements, la non-reconduction de contrats de prestataires et de CDD ou même le licenciement économique de personnels permanents. Les associations, qui portent 61% des emplois du secteur, sont les plus fragilisées par les annonces de coupes budgétaires. La crise de l'emploi culturel aura des répercussions sur d'autres secteurs d'activité liés à la culture, tels que la sécurité événementielle, la billetterie, la restauration, l'hôtellerie, la communication... Ces entreprises verront leurs carnets de commandes se réduire en raison de la baisse d'activité dans le secteur culturel.

Nous appelons à une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés – collectivités, services de l'État, élus locaux – afin de travailler ensemble à des solutions adaptées aux défis actuels.

La vie culturelle ne peut être laissée de côté, elle est un bien commun, un moteur pour l'économie, l'emploi et le vivre ensemble.

**Retrouvez-nous le jeudi 22 janvier 2026 à 14h aux BIS (Biennales du Spectacle Vivant), à la Cité des Congrès de Nantes pour un point presse, au Foyer 2000 (dans le hall de l'Auditorium 2000) pour - un an après les coupes budgétaires régionales – faire un point de situation et évoquer l'avenir des Pôles.**

**Dates de création des pôles :**

- 2007 : Le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire (renommé en 2023 : Le Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire)
- 2013 : La Plateforme, pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire
- 2014 : Mobilis, pôle de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire
- 2015 : Pôle arts visuels Pays de la Loire
- 2018 : Pôle patrimoine, réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel des Pays de la Loire
- 2022 : Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire

Nous avons **5 objectifs prioritaires** :

- Fédérer pour représenter les filières et entretenir le dialogue entre les acteur·ices ;
- Observer pour donner à voir les différents enjeux ;
- Accompagner pour renforcer les projets du territoire ;
- Animer pour rendre possibles les coopérations et les innovations ;
- Valoriser pour inspirer et encourager les pratiques responsables.